

Jean BERNABE
Professeur des Universités
Universités des Antilles et de la Guyane

**A PROPOS DES RELATIONS ENTRE CATEGORIES NOTIONNELLES ET
CATEGORIES GRAMMATICALES EN CREOLE**

La présente intervention portant sur une mise en perspective du système TMA (temps, mode, aspect) en créole se veut être une simple introduction à une question des plus pertinentes pour ceux qui font profession d'être des thérapeutes du langage, singulièrement au sein de l'espace sociolinguistique marqué par la diglossie et ses effets induits.

L'intervention plus circonstanciée de mon collègue Jean-Charles HILAIRE prendra place après la mienne avec pour mission de fournir une exemplification en langue africaine et en créole de la Guadeloupe, et dans le souci de prolonger la réflexion amorcée par moi, le tout restant marqué du souci didactique.

Les catégories notionnelles temps/mode et aspect, constituent, s'agissant du système verbal, une trilogie caractéristique du domaine créole et dont le caractère opératoire tient à l'ordre fixe des éléments : TMA et jamais ATM, MAT, TAM etc... Cela est illustrable par l'exemple suivant.

Si ou pa té lévé Pyè a sizè, i té ké ka domi toujou.

Si tu n'avais pas réveillé Pierre à six heures, il serait encore en train de dormir. On ne peut pas avoir ké ka té, ka té ké ou ka ké té etc... Cette constante qui, semble-t-il, se retrouve dans l'ensemble des créoles constitue un élément important de la structuration de ces langues et revêt également un intérêt majeur pour la problématique des relations entre catégories notionnelles et catégories grammaticales.

Un essai de définition rapide

Les catégories du temps, du mode et de l'aspect ne peuvent se comprendre que par la médiation des concepts linguistiques d'énoncé et d'énonciation.

En bref : l'acte unique et individuel de production de la parole, qui est ce par quoi on met en action l'objet abstrait qu'est la langue, cela s'appelle l'énonciation.

Si le sujet de chaque énonciation conçue comme acte existentiel est singulier, variable, le sujet de l'énonciation conçue comme mécanisme est, quant à lui, invariable. C'est un je (sujet) qui s'exprime dans un maintenant (temps), un ici (dans un lieu) et selon un ainsi (manière).

L'énoncé, quant à lui se situe au niveau du résultat, du produit, de l'objet fini, ce que les grecs appelaient l'"ergon" par rapport à l'énonciation qui relèverait alors de l'"énergeia". L'énoncé, résultant de l'énonciation, peut être écrit ou non-écrit (et, dans ce cas oral, et/ou gestualisé).

Jean BERNARD
Professeur des Universités
Université des Antilles et de la Guyane

A PROPOS DES RELATIONS ENTRE CATEGORIES NOTIONNELLES ET CATEGORIES GRAMMATICALES EN CREOLE

La présente intervention portera sur une mise en perspective du système TMA (temps, mode, aspect) en créole se veut être une simple introduction à une question des plus pertinentes pour ceux qui font profession d'être des linguistes du langage, singulièrement au sein de l'espace sociolinguistique marqué par la diglossie et ses effets indésirés.

L'intervention plus circonstanciée de mon collègue Jean-Claude BILALIE permettra plus tard après la mienne avec pour mission de fournir une exemplification de langues africaines et en créole de la Guadeloupe, et dans le souci de prolonger la réflexion amorcée par moi, le tout restant marqué du sceau didactique.

Les catégories notionnelles temporelles, aspectuelles et modales, constituent l'agencement du système verbal, une inflexion caractéristique du domaine créole et dont le caractère opératoire tient à l'ordre fixe des éléments : TMA se présente ATM, MAT, TAM etc... Cela est illustrable par l'exemple suivant.

Si on se le rappelle à l'heure, il se le rappelle encore.

Si on n'avait pas révisé Pierre à six heures, il serait encore en train de dormir. On ne peut pas avoir le té té té ou le té té etc... Cette constante qui, semble-t-il, se renouvelle dans l'ensemble des créoles constitue un élément important de la structuration de ces langues et revêt également un intérêt majeur pour la problématique des relations entre catégories notionnelles et catégories grammaticales.

Un cas de définition verbale

Les catégories de temps, de mode et de l'aspect se peuvent se comprendre que par la médiation des concepts linguistiques d'énoncé et d'énonciation.

En fait : l'acte unique et individuel de production de la parole qui est ce que nous appelons l'objet verbal est la langue, cela s'appelle l'énoncé.

Si le sujet de chaque énoncé est conçu comme acte existentiel est singulier, variable, le sujet de l'énonciation conçue comme acte existentiel est, dans le langage, C'est en fait (sujet) qui s'exprime dans un énoncé (temps, mode, aspect) et selon un état (linguistique).

L'énoncé, dans le langage, est un acte de langage, un acte de communication, un acte de parole, ce que les linguistes appellent l'énoncé, par rapport à l'énonciation qui relève de l'acte de langage. L'énoncé, résultant de l'énonciation, peut être dit ou non-dit (et dans ce cas oral, écrit, gestuel).

S'agissant de l'énoncé, son sujet est variable de manière non-finie. Quant au temps, il est variable mais de manière finie (passé, présent ou futur). Le lieu est variable à l'infini.

Sujet et temps sont les deux éléments fixes communs à l'énoncé et à l'énonciation. Et si le lieu et la manière sont obligatoires dans l'énonciation, ils sont facultatifs dans l'énoncé.

Les notions de temps, mode, aspect se définissent respectivement comme étant l'expression d'un rapport donné entre l'énonciation et l'énoncé :

Le temps, c'est le rapport chronologique qui existe entre le moment de l'énonciation (maintenant) et le moment de référence de l'énoncé.

Exemple :

Man ka palé

Je parle (coïncidence entre les deux moments = présent).

Man ké palé

Je parlerai (antériorité de repère de l'énoncé par rapport à l'énonciation = futur).

Le mode, c'est le degré de réalité que le sujet de l'énonciation (le je) accorde à l'énoncé.

Pyè ka bwè dlo

Pierre boit de l'eau (indicatif).

Pyè té ké bwè dlo

Pierre boirait de l'eau (optatif).

L'aspect, c'est la manière dont le sujet de l'énonciation (le je) envisage le processus ou l'état indiqué par l'énoncé (durée, début, fin, habitude, répétition etc...).

Je dois m'arrêter pour céder la place à mon co-intervenant.

Je crois toutefois utile d'indiquer que tout ce qui relève du rapport de repérage (cest-à-dire) de la spatialisation) étant à l'origine des syndromes relevant de l'orthophonie, il y a lieu ici de problématiser toutes les définitions données précédemment, et, ce, autour des problèmes de spatialisation et de deixis (la deixis est le concept qui définit l'ensemble des déterminations dont les variations dépendent du locuteur). C'est à cette tâche, parmi d'autres, que se livrera Jean-Charles HILAIRE, à qui je suis heureux de laisser la parole.

Handwritten note: // structure de l'énoncé?

